

## ANDRÉ GIDE ET ÉMILE HENRIOT UN MALENTENDU A PROPOS DE VICTOR HUGO

par

JEAN-BERTRAND BARRÈRE

Dans son feuilleton de la revue *Hommes et Mondes* de janvier 1950, Thierry Maulnier remarquait : « L'*Anthologie de la Poésie française* d'André Gide, parue dans la collection de la Pléiade, fait à juste titre beaucoup de bruit. Il va sans dire que bien peu de personnes peuvent approuver tout à fait le choix de poèmes que nous propose l'illustre écrivain [...] : de même qu'il n'approuve pas, lui-même, les choix qui ont précédé le sien. » Allusion à sa propre *Introduction à la Poésie française*. Sur la psychologie particulière qui avait guidé ce choix comme tout choix de ce genre, Gide s'était implicitement expliqué, pour nous, dans son *Journal* à la date du 27 mai 1949 : « L'*Anthologie* tant attendue a enfin paru. *Grosso modo*, très satisfait ; et surtout, peut-être, de n'avoir pas trop fait prévaloir, me semble-t-il, mon goût personnel. » En se félicitant d'avoir tout de même « produit au jour un petit nombre de menues pièces exquis, qui méritaient d'être connues et que je ne voyais citées nulle part », il estimait cependant avoir aussi fait leur place aux poèmes justement célèbres que le lecteur s'attend à retrouver parmi les pièces choisies.

Émile Henriot, critique du *Monde*, en rendit compte dans son feuilleton du 29 juin 1949. Il m'écrivit le 14 mars 1961, en réponse à une question que je lui avais adressée : « En le louant de son retour sur quelques animadversions antérieures — "Victor Hugo, hélas !" —, je faisais cette remarque : "Je m'étonne seulement qu'au lieu de les (les pièces choisies de Victor Hugo) prélever directement dans l'œuvre immense du poète, M. Gide n'ait choisi ses extraits que dans l'édition des *Morceaux choisis* de chez Delagrave, comme nous l'apprend une note, ce qui limite à la fois la curiosité et la découverte..." ». En d'autres termes, Émile Henriot, que réjouissait un juste retour de Gide à Hugo, s'affligeait que ce fût seulement ce qu'il appelait « un demi-retour ». Ce n'en était pas un du tout, probablement, mais il fallait bien inclure Victor Hugo, hélas ! parmi les « poètes considérables » du dix-neuvième siècle, soit

composer avec le goût général.

Une minute de la réponse de Gide, venue entre mes mains, avait suscité mon enquête auprès d'Émile Henriot. Hors du contexte, il apparaissait que Gide, premier surpris de cette accusation gratuite et à tout le moins inattendue, s'était défendu comme il pouvait. Il ignorait la note mentionnant l'anthologie Delagrave et déclarait que son choix était personnel, comme on s'en doutait, — compte tenu de certaines pièces imposées par leur notoriété, auxquelles il avait d'ailleurs coupé court, si j'ose dire (deux strophes pour *Tristesse d'Olympio*). Voici la minute autographe, datée au crayon par une autre main du 6 juillet 1949.

à Émile Henriot

*Cher Monsieur,*

*Que j'aie été sensible à votre aimable article, il va sans dire ; aussi bien, si je vous écris, c'est [aussi] surtout pour vous faire part de mon étonnement au sujet de votre indication, précédant la citation que je fais de Hugo, [laquelle je n'avais point] qui put vous inciter à croire que mon choix est, si je puis dire, de seconde main [, tout circonscrit par un choix précé]. Il n'en est rien. Je ne m'étais pas avisé de cette note [, et resterais surpris]. C'est affaire entre éditeurs. [Mais je profite de l'occasion] Ils s'arrangent entre eux ; et [cela aurait pour moi] je ne pense pas que la Pléiade ait jamais été gênée par Delagrave à propos de [mon] mes abondantes [choix] citations de Hugo [. En tout cas mon choix personnel En tout], que j'ai pu faire en toute liberté. Il n'en a pas toujours été de même ; et certain éditeur, non content d'imposer des conditions d'achat quasi prohibitives, a prétendu limiter et guider mon choix pour les auteurs de sa maison.<sup>1</sup> C'est ainsi que pour Leconte de Lisle, Heredia, Banville et Mme Ackermann, la place que je leur accordais s'est trouvée inévitablement réduite et faussée l'importance que je leur reconnaissais<sup>2</sup> [de plus] (pour Heredia 3 sonnets sur les 9 que je voulais donner ; de même, pour les 3 autres et dans les mêmes proportions ; de plus, l'éditeur m'indiquait les poèmes que seuls [j'avais] je pouvais et devais choisir). Tout en protestant [que cette limitation faussait gravement l'im] je dus m'incliner, mais du moins, il m'importe que vous en soyez averti.*

*Ne doutez pas, je vous prie, de mes sentiments les meilleurs.*

*André Gide*

Émile Henriot, qui reçut la lettre, ne s'était pas laissé convaincre et chacun resta sur ses positions. En toute bonne foi, il m'écrivit en 1961, c'est-à-dire

<sup>1</sup> Il s'agit de Lemerre.

<sup>2</sup> Addition depuis « et faussée » jusqu'à « reconnaissais ».

douze ans après, l'impression qu'il avait gardée de «cette menue affaire» : «Gide s'est piqué de cette remarque et a mis les choses au point, selon lui, imputant à son éditeur la note bibliographique — reconnaissez-le — un peu étonnante. Car Gide était très scrupuleux, et il me paraît inconcevable qu'il n'ait pas donné lui-même les références bibliographiques concernant les textes qu'il reproduisait.» Pour moi, qui connaissais les problèmes posés par la publication de quoi que ce fût de Victor Hugo à ce moment — un nouveau moratoire pour la durée de la guerre 1939-45 s'ajouta à celui qui avait suivi la guerre 1914-18 —, j'avais tout de suite compris ou deviné que Gide était étranger à l'insertion de la fameuse note, peut-être même intervenue entre les épreuves et la mise au point définitive — et qu'Émile Henriot, que j'estimais et savais extrêmement courtois, mais prévenu par le fameux «Victor Hugo, hélas !», avait été hâtif dans son induction. Il ne se donna pas la peine de vérifier si les pièces citées venaient toutes ou dans quelle proportion du charmant volume de la collection «Pallas», *Morceaux choisis de Victor Hugo : Poésie*, préfacé par Jules Steeg, dont j'ai sous les yeux l'édition de 1933 (476<sup>e</sup> mille !), comportant 504 pages, ce qui aurait dû être son premier soin. Il ne le fit pas davantage avant de recueillir son compte rendu avec d'autres articles sur Gide dans ses *Maîtres d'hier et d'aujourd'hui*, Nouvelle série (Paris : Albin Michel, 1956). Mais il se fit, m'écrivait-il, «un devoir d'enregistrer la note de protestation d'André Gide, de la façon suivante» : «André Gide, ayant lu cette phrase (... qui limite à la fois la curiosité et la découverte), m'a écrit que l'indication des *Morceaux choisis* de Delagrave, comme source de ses références à Hugo, était le fait de son éditeur, auquel il avait négligemment laissé le soin de préciser l'origine de ses citations. Dont acte.»

Ce n'eût guère été satisfaisant pour André Gide, qui, décédé entre temps (1951), n'en eut pas connaissance. Émile Henriot m'invitait à faire la comparaison pour m'assurer «que tout ce que Gide a cité d'Hugo dans son *Anthologie* vient du florilège de Delagrave [...] ou bien qu'il a cité autre chose que le texte de Delagrave, ce qui lui donnerait raison». J'adressai à Émile Henriot la note suivante où, avec ménagement, mais fermeté, j'établissais les faits. Après quelques considérations sur les problèmes qui se posent à tout auteur d'une anthologie, j'en venais au choix de Hugo :

Il est exact, écrivais-je, qu'à l'époque où Gide réunissait les pièces de son *Anthologie* la maison Delagrave — je le savais, ayant moi-même songé à publier alors un choix de Hugo pour un autre éditeur — détenait par contrat le monopole des extraits de Hugo, dont elle avait profité deux fois, en publiant les trois volumes de *Morceaux choisis de Victor Hugo*, collection «Pallas», puis *L'Œuvre de Victor Hugo*, choix par Maurice Levailant. Je me suis reporté aux *Morceaux choisis des poètes français du XIX<sup>e</sup> siècle* par Pierre Clarac, dont vous connaissez la curiosité, l'honnêteté et le goût. Voici la note bi-

bliographique qu'on y lit (éd. Delalain, 1936) : «Ceux de nos lecteurs qui désireraient consulter un choix plus abondant d'extraits de V. Hugo peuvent se reporter aux trois volumes parus dans la collection Pallas (Delagrave).» Clause imposée. Cela ne veut pas dire que Clarac s'en soit tenu à puiser ses textes parmi ceux de la collection «Pallas», 1<sup>er</sup> volume, *Poésie*, qui comporte 171 pièces. Sur vingt citées par Clarac, la moitié seulement est commune aux deux.

Et Gide ? Gide cite 41 pièces ou fragments de pièces de Victor Hugo. Sur ce nombre, 13 se retrouvent dans le choix de la collection «Pallas» : *Les Djinns*, *Rêverie*, *Extase*, *Ce siècle avait deux ans*, *A la colonne Vendôme*, *Napoléon II*, *Oceano Nox*, *Tristesse d'Olympio* (deux strophes), *Veni, vidi, vixi*, *Paroles sur la dune*, *Mugitusque boum*, *Booz endormi*, *L'Expiation*, curieusement placée après les poèmes de *La Légende des Siècles*. Soit des poèmes «communément admirés». Les 28 autres ne figurent pas dans le volume de la collection «Pallas». Parmi ceux-ci, on relève encore quelques *Orientales*, pour lesquelles Gide a déclaré son goût, que je partage, de nombreuses pièces des *Contemplations*, dont certaines ne sont pas toujours citées ou ne l'étaient pas (fin de *La Fête chez Thérèse*, *Apparition*) et dont d'autres sont justement connues et admirées (*Cérigo*, *J'ai cueilli...*, *Les Mages*) ; de la *Légende*, à juste titre, un fragment, trop court, du *Sacre de la femme* et un, plus étendu, du *Satyre* ; *Orphée* et *Le Cheval des Chansons* ; *A Th. Gautier*, de *Toute la lyre*, poème irrésistible, placé entre *Les Mages* et *Le Sacre* ; quelques citations de *La Fin de Satan* et de *Dieu*, pouvant passer pour moins connues comme les deux ou trois pièces des *Chants du crépuscule* et des *Voix intérieures*, à leur place. Au total, je retrouve la même hésitation de Gide entre la manifestation de son goût personnel et la conformité au goût public, du moins tel qu'il se transmet par les anthologies successives, publiées ou orales, textes étudiés dans les classes, etc...

Maintenant, la note, probablement insérée par Gallimard, en effet, ne prêtait pas à la méprise, si vous me permettez de le dire. La voici : «Les extraits de V. Hugo qui suivent sont reproduits avec l'autorisation de la Librairie Delagrave, éditeur des *Morceaux choisis* de V. Hugo.»<sup>1</sup> C'était un minimum. Même observation pour les poèmes édités par Lemerre, qui ne donnait qu'avec mauvaise grâce une autorisation onéreuse et parcimonieuse. Ainsi Clarac m'avait dit avoir dû se borner à citer deux poèmes de Leconte de Lisle, deux de Heredia, pour ces raisons. Vous verriez que pour chacun de ces auteurs, il y a aussi une note. Peut-être Gide ne les goûtait-il pas davantage, mais ils sont

<sup>1</sup> A la lire, à présent, je trouve qu'elle pouvait prêter à confusion, *a fortiori* pour un critique prévenu, qui comprendrait que l'autorisation s'appliquait à un choix préalable, repris par l'auteur de l'*Anthologie*. Mais enfin, il fallait vérifier, et un critique n'a pas le temps ni le goût : il juge.

chichement cités et, le voulût-il, il se serait heurté à un refus.

Vous pouvez donc imaginer combien votre phrase a pu blesser Gide dans son amour-propre — vous dites vous-même «très scrupuleux» — sur le moment. Votre mise au point ultérieure, terminée par un «Dont acte», est tendancieuse : ce «négligemment laissé», propre à évoquer certaine «faucille», est au moins une flèche qui n'a pas été lancée par mégarde. Rien ne la justifie, ni dans l'esprit, ni dans la lettre, qu'une interprétation hâtive et erronée de la note en question. Mais que celui qui n'a pas péché... et je ne suis pas celui-ci, l'ayant fait, au moins souvent par omission ! (Je l'avais omis dans mon texte, et il l'avait indirectement indiqué en fin d'un article, repris dans *Les Romantiques*, comme je vois à présent). Tout cela n'empêche pas que, si Gide a cité des poèmes entiers de Hugo, souvent les plus «anthologiques» (*Oceano Nox*, *Les Malheureux*), curieusement éloignés d'un goût plus exigeant, il a commis une opération assez atroce en tronçonnant ces poèmes ou en les soumettant à des prélèvements qui évoquent l'autopsie plus que le florilège. Ce traitement n'a pas été réservé à Hugo ; même Rimbaud, si j'ose dire même, l'a subi.

Maintenant, le plus piquant de l'affaire, c'est que, Victor Hugo étant tombé dans le domaine public, semble-t-il, à la date du 11 mai 1949, il s'en est fallu de peu que la note fût superflue. Hachette, Larousse, Hatier ont publié leurs choix de Hugo en 1950 et l'*Anthologie* de Gide porte la mention : Dépôt légal, 2<sup>e</sup> trimestre 1949.

J'accompagnais cette mise au point d'une lettre où je remerciais Henriot de ses explications : «Je ne saurais vous dire à quel point je vous suis reconnaissant d'avoir pris la peine d'exposer si honnêtement votre réaction, qui a dû peser sur votre jugement de l'ouvrage comme par son effet sur Gide lui-même. Nos rapports, hélas, sont faits de tels malentendus et c'est une chance de les éclaircir même lorsqu'il est trop tard pour les réparer.» Je n'en suis plus si sûr, hélas, et je regrette à présent cette mise au point, tardive de toutes manières pour Gide. Elle ne dut, je l'espère, jamais parvenir sous les yeux du destinataire, mort à son tour le 14 avril 1961, et je la vois datée du 6...

*Membre de l'AAAG depuis sa fondation, professeur de littérature française à l'Université de Cambridge, Jean-Bertrand BARRÈRE n'a nul besoin d'être présenté à nos lecteurs : après l'ouvrage monumental, devenu classique, qu'il consacra à La Fantaisie de Victor Hugo (José Corti, 3 vol., 1949-60), une monographie sur Romain Rolland (coll. «Écrivains de toujours», Seuil, 1955), rappelons qu'il a publié l'an dernier un important Claudel (SEDES). Sur Gide, citons «Gide et l'idée de goût, ou le dernier honnête homme» (Australian Journal of French Studies, n° «André Gide», janvier-août 1970) et le premier chapitre de son célèbre essai sur La Cure d'amaigrissement du Roman (Albin Michel, 1964).*